Communiqué de presse

Mardi 27 octobre 2026

VOIRIE / RÉNOVATION DES TROTTOIRS : la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre renforce son action en faveur du confort et de l'accessibilité des cheminements piétonniers.



La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'accessibilité des espaces publics. En 2026, elle consacre **un effort budgétaire inédit à la rénovation des trottoirs**, afin d'améliorer les déplacements piétonniers et de faciliter le quotidien d'un plus grand nombre d'habitants, avec une attention particulière portée *aux personnes les plus fragiles, notamment les personnes âgées et les enfants.*

Un effort budgétaire inédit pour améliorer les cheminements piétonniers

Pour la première fois, la Communauté de Communes renforce les moyens consacrés à la rénovation des trottoirs. Cette démarche se traduit par une augmentation du linéaire concerné et témoigne de la volonté de la Collectivité d'investir davantage dans des aménagements essentiels à la sécurité, au confort et à l'autonomie des habitants.

L'opération représente **1 700 mètres linéaires de trottoirs**, pour un montant total de **230 000 € TTC**. Les travaux, réalisés par l'**entreprise La Grainvillaise**, ont débuté au début du mois d'octobre et devraient s'achever à la fin du mois de novembre 2026.

En améliorant la qualité des cheminements piétonniers, ces travaux contribuent à rendre les déplacements plus confortables et les espaces publics plus accessibles au quotidien.

Le « bien vieillir » au cœur des priorités de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

L'amélioration des trottoirs participe pleinement à la volonté de la Communauté de Communes de favoriser le

bien-être et l'autonomie des habitants à chaque étape de leur vie. Des cheminements plus sûrs et plus accessibles facilitent notamment les déplacements des personnes âgées et contribuent à leur permettre de conserver leur autonomie.

En améliorant la qualité des cheminements piétonniers, ces travaux contribuent à rendre les déplacements plus confortables et les espaces publics plus accessibles au quotidien. Ils participent également à **renforcer la sécurité des piétons**, notamment celle des enfants, en favorisant des cheminements adaptés aux déplacements de tous.

Chiffres clés

- **1 700 mètres linéaires** de trottoirs concernés sur **11 communes**
- 230 000 € TTC de travaux
- **Début du chantier :** début octobre 2026
- **Fin prévisionnelle :** fin novembre 2026
- **Entreprise chargée des travaux :** La Grainvillaise

Cette opération illustre la volonté de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre de poursuivre ses investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'accessibilité de son territoire. En renforçant les moyens consacrés à la rénovation des trottoirs, la Communauté de Communes affirme sa volonté de répondre aux besoins des habitants et de faire du « bien vieillir » un axe concret de son action publique, au service d'un territoire plus accessible, inclusif et adapté à tous.



Contact

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90